

Gros plan sur...

Tout savoir sur Infor Santé

La Mutualité chrétienne édite régulièrement des dépliants, des brochures ainsi que des dossiers pédagogiques sur des thèmes de santé. D'où viennent ces dossiers pédagogiques ? Qui les rédige ? Qui détermine les thèmes et sur quels critères... Pour répondre à ces questions, En Marche a rencontré Guy Delobel, responsable d'Infor Santé Hainaut Picardie.

ÇA SE PASSE

La gauche sud-américaine comme modèle ?

/// Dans le cadre de son cycle "Des espoirs à gauche", le CIEP Hainaut occidental vous invite à une conférence-débat sur le thème "La gauche sud-américaine comme modèle ?". L'intervenant sera Jorge Magasich, professeur à l'IHECS et ancien prisonnier politique au Chili. Entrée Libre. Bienvenue à tous.

Quand ? Le mardi 6 mars à 20h.
Où ? Notre Maison, 10 avenue des États-Unis à 7500 Tournai.
Renseignements au 069 880 772 ou info@ciep-ho.be

FORMATIONS

Initiation à l'informatique



/// De nos jours, manier l'outil informatique est devenu une nécessité. En effet, comment pouvoir garder contact avec autrui et s'informer sans passer par la case ordinateur ?

Que diriez-vous d'être aussi "à la page" et de participer aux formations informatiques proposées par le mouvement social Altéo ? Celles-ci sont destinées aux personnes malades, valides et handicapées et pour les débutants voulant se familiariser avec un ordinateur. Elles sont organisées en 5 séances les mercredis matin de 9h à 11h dans les locaux de la Mutualité chrétienne, rue Saint-Joseph, 8 à Mouscron. Une participation de 25 euros est demandée pour les membres Altéo et de 35 euros pour les non-membres Altéo. N'hésitez pas à venir rejoindre un groupe où chacun travaille à son rythme

Renseignement et inscription auprès d'Emilie Willo, Animatrice Altéo Mouscron-Comines.
Tel : 056 39 15 21 - Email : alteo.mouscron@mc.be

Besoin d'une formation en informatique ?

/// L'asbl SOS Dépannage organise des cours d'initiation à l'informatique gratuits pour les demandeurs d'emploi. Il existe trois modules de formation à suivre complètement ou séparément :

- > **Module 1 (8h)**: manipulation de la souris, maniement du clavier, navigation de base sur internet et envoi de courrier électronique.
 - **Module 2 (16h)**: fonctionnalités de base du système d'exploitation, initiation à Word et approfondissement de l'utilisation de l'outil Internet.
 - **Module 3 (24h)**: consolidation des compétences en édition de textes et initiation à l'utilisation d'Excel.
- Les modules se veulent ludiques et variés. Ils proposent des animations, des exercices, des synthèses, des quiz.

Sessions en mars à Tournai et Mouscron, en avril à Tournai et Ath.
Informations et inscriptions : SOS Dépannage au 069 88 07 15.

OFFRE DE SERVICE

Un coup de main pour vos petits boulots ?

/// Vous avez déjà été confronté à ces petites pannes qui causent bien des tracasseries ? Un robinet qui fuit, une tuile qui menace de tomber et de blesser un passant, une prise électrique qui fait disjoncter tous les fusibles ? Difficile parfois de trouver des professionnels qui se déplacent encore pour de petites interventions. L'asbl "SOS Dépannage Matériel" a été créée, il y a plus de 25 ans, dans un esprit de solidarité et d'entraide. Elle met à votre disposition une équipe de dépannage à domicile. Des ouvriers et techniciens sérieux et expérimentés à votre service et ce, dans des délais et à des prix raisonnables. L'asbl exerce ses activités dans le secteur non marchand et en particulier auprès des personnes âgées, des personnes handicapées, des asbl et des ménages à revenus modestes.

Infos et devis (gratuit) : 056 33 76 60 ou 0478 88 11 97.

En Marche (EM): comment Infor Santé détermine-t-il les thèmes des dossiers pédagogiques ?

Guy Delobel (GD): nous tenons compte, à la fois des priorités de santé publique, de celles de la Mutualité chrétienne mais également des besoins des enseignants. Les derniers dossiers pédagogiques réalisés ont trait à l'alimentation. Quoi de plus normal lorsqu'on sait que l'alimentation équilibrée est prioritaire en matière de santé publique.

EM : qui prend l'initiative ? Comment naît l'idée de travailler sur le thème de l'alimentation, pour telle tranche d'âge plutôt qu'une autre ?

GD : prenons l'exemple de *Gargouilli*, jeu coopératif pour les 5-8 ans. L'initiative vient d'un groupe du secteur mutualiste de Jumet qui a constaté que rien n'existait comme outil pédagogique pour cette tranche d'âge. Notre collègue d'Infor-Santé dans la région d'Hainaut oriental, qui est diététicienne de formation, a travaillé durant deux ans avec ce groupe de militants mutualistes pour réaliser cet outil magnifique. Nous l'avons adopté, avons organisé des modules de formation pour les enseignants, pour les travailleurs des PSE (promotion de la santé à l'école) et des CPMS (centres psycho-médico-sociaux)...

Par notre mutualité, 130 jeux ont été distribués et une centaine de prêts effectués. Très vite, nous avons été en rupture de stock. Avant de lancer une nouvelle impression, nous avons procédé à une évaluation auprès des enseignants, des animateurs...

EM : parlons évaluation. Comment savez-vous que vos réalisations répondent aux besoins des enseignants, qu'elles sont utilisées et pas simplement rangées dans une armoire ?

GD : le processus d'évaluation est quelque chose qui nous tient à cœur et qui est présent dès la naissance de nos projets. Pour certains, cela est considéré comme une perte de temps. Pour nous, au contraire, c'est vital, source de progrès, de remise en question, de meilleures réponses aux besoins. Nous optons souvent pour une évaluation qui



croise les renseignements obtenus lors d'interviews d'utilisateurs avec les résultats d'enquêtes écrites envoyées aux enseignants, aux parents, sans oublier les principaux intéressés : les enfants.

EM : vos dossiers sont-ils testés avant d'être édités en grand nombre ?

GD : Bien sûr, et de nombreuses fois par des animateurs différents et auprès d'un public très diversifié. Si nous prenons, par exemple, le calendrier anniversaires *Du punch dans la boîte à lunch*, celui-ci a été testé auprès des enfants qui fréquentent les plaines de jeux de Jeunesse & Santé, ainsi qu'après de nombreux parents. Nous avons également, avant de lancer le projet, contacté les enseignants, les CPMS et PSE, les parents, pour connaître leurs souhaits et vérifier si notre projet avait du sens.

EM : comment faites-vous pour rassembler les informations et les vérifier ?

GD : l'équipe des permanents Infor Santé possède de nombreux profils différents et complémentaires : métiers de la communication, pédagogues, métiers de la santé, travailleurs sociaux, etc. Chacun apporte ses connaissances et son expertise. Nous travaillons également avec de nombreux relais au sein de la Communauté française. Mais, la plus grande difficulté ce n'est pas la collecte et le tri de la documentation

mais la création d'une démarche d'animation.

Pour notre dernier dossier pédagogique *"Et toi, tu manges quoi ? Petits débats entre ados"*, après trois mois nous avons toutes les informations utiles et vérifiées. Mais, il nous a fallu plus d'un an pour créer un véritable outil d'animation qui dépasse la simple information descendante qui, nous le savons tous, n'est pas payante.

EM : quel est le rôle des différentes équipes régionales d'Infor Santé ?

GD : les permanents d'Infor Santé des différentes fédérations de la Mutualité chrétienne, participent aux groupes de travail qui sont constitués pour mener à bien ces projets. Pour certains projets, par exemple *"Envie de passer à la casserole"* et *"Du punch dans ta boîte à lunch"*, les permanents de Jeunesse & Santé - mouvement de jeunes partenaire de la Mutualité - les rejoignent.

Chaque groupe de travail est animé par un des permanents d'Infor Santé du Service national.

Mais, notre rôle, en tant que responsable dans les régions, est aussi d'assurer un retour au sein de la mutualité régionale. Pour la MC Hainaut Picardie, cela se fait principalement au sein de la table-ronde "Education Santé", présidée par Catherine Vandeputte, infirmière et licenciée en promotion de la santé. On se rencontre trois fois par an, notamment pour donner notre avis sur les différents projets et réalisations.

EM : pour les lecteurs de En Marche, pouvez-vous lever une partie du voile sur votre future réalisation ?

GD : oui, évidemment. Elle concerne les médicaments moins chers ou médicaments génériques ainsi que deux autres dépliants sur le stress et les différentes thérapies. J'en profite pour rappeler que tous nos dépliants et dossiers pédagogiques peuvent être consultés sur notre site : www.mc.be

Chaque groupe de travail est animé par un des permanents d'Infor Santé du Service national.

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11



Assurance complémentaire

Bébé en vue ?

Avant, pendant et après la naissance de votre enfant, la Mutualité chrétienne est à vos côtés. Elle vous propose une multitude d'avantages et de services qui vont vous faciliter le vie et celle de votre enfant. Vous êtes en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire ? Ne passez pas à côté de vos avantages !

Une assurance hospitalisation pour toute la famille

Chaque membre MC en ordre de cotisation est d'office couvert par l'assurance Hospi solidaire. Vous souhaitez augmenter votre couverture (pour pouvoir choisir une chambre seul par exemple) ? Vous pouvez souscrire à une assurance hospitalisation facultative (Hospi +, Hospi +100 ou Hospi +200). Le stage étant de 6 mois après la période de signature du contrat, n'attendez pas, pour votre accouchement à l'hôpital, que bébé soit annoncé avant de réfléchir à votre couverture : passez voir votre conseiller mutualiste à temps !

Fécondation in vitro

Parfois, la nature a besoin d'un petit coup de pouce... Si vous avez recours à la fécondation in vitro, vous pouvez bénéficier d'un forfait de 250 euros par cycle sur les frais de laboratoire à votre charge. Pour obtenir cette intervention, le traitement doit répondre aux conditions de remboursement de l'assurance obligatoire.

Ostéopathie, acupuncture, homéopathie...

Durant une grossesse, quand de nombreux médicaments sont à éviter, avoir recours aux "médecines douces" peut s'avérer bien utile ! Vos avantages : 10 euros par séances d'ostéopathie, de chiropraxie ou d'acupuncture (jusqu'à 5 séances par an auprès d'un prestataire reconnu par la MC, toutes disciplines confondues), et un remboursement de 25% du prix de vos médicaments homéopathiques prescrits (jusqu'à 125 euros par an).

Suivez le guide

L'arrivée d'un bébé amène beaucoup de questions à propos de votre santé ou des formalités administratives à accomplir. Pour vous aider, la MC vous propose le guide "Naître parents, nos conseils, vos droits". Celui-ci est disponible gratuitement auprès de votre conseiller mutualiste ou sur le site www.mc.be où vous trouverez également de nombreuses informations utiles.

Maison de naissance ou accouchement à domicile

Si vous choisissez d'accoucher dans une maison de naissance ou à domicile, une intervention de 150 euros vous sera octroyée. De plus, si vous avez souscrit à une assurance hospitalisation facultative, les avantages de celle-ci seront applicables.

Dépistage de la surdité chez les nouveaux nés.

En cas d'accouchement à l'hôpital, il vous sera certainement proposé lors de votre séjour de faire passer à votre bébé un test de dépistage de la



surdité. Le dépistage automatisé s'effectue grâce à un appareil qui mesure le fonctionnement correct de l'oreille interne, sans même réveiller bébé s'il est endormi ! Votre assurance Hospi solidaire prend en charge les frais repris sur la facture d'hôpital de la maman, jusqu'à 10 euros.

Prime de naissance ou d'adoption

Pour fêter l'arrivée de votre enfant et vous aider à faire face aux dépenses que celle-ci va inévitablement engendrer, la MC vous offre une prime de 90 euros.

Cadeaux de naissance

Pour fêter la naissance de votre enfant, la MC vous offre :

- > un chèque de 25 euros à utiliser dans les magasins Qualias, sur l'ensemble des articles, à l'exception de l'optique ou de l'incontinence ;
- > un chèque pour un paquet de langes gratuits à valoir dans les magasins Qualias ;
- > 30% lors de l'achat de langes dans les magasins Qualias.

Soins des petits de 0 à 7 ans

Vous devez consulter un médecin pour votre bébé ? La MC vous rembourse votre quote-part personnelle (ou ticket modérateur, c'est-à-dire le montant à votre charge selon le remboursement au tarif officiel) pour tous les soins de votre enfant (consultations chez le pédiatre, le médecin, les séances de kiné...) depuis sa naissance jusqu'à la veille de ses 7 ans. La consultation de votre enfant est donc 100% remboursée.

si votre médecin a choisi d'être conventionné.

Vaccination

Protéger ses enfants c'est important ! Et c'est encore mieux quand la MC vous y aide. Une intervention jusqu'à 25 euros par an et par enfant inscrit à la MC est accordée pour couvrir le coût des vaccins restant à votre charge.

Davantage de sport ou un effort diététique ?

Vous voulez vous remettre en forme après votre accouchement ? Faire du sport ou un petit régime ? Vous voulez inscrire votre bébé à des cours de bébé-nageur ou de psychomotricité ? La MC vous soutient en vous remboursant 40 euros par an pour l'inscription à un club sportif ou en intervenant dans vos frais de consultations chez un(e) diététicien(ne).

Matériel de puériculture

Les magasins Qualias vous permettent, en tant que membre de la MC, de louer ou d'acheter du matériel adapté aux petits enfants et aux jeunes mamans : pèse-bébé, tire-lait, langes, aérosols, etc.

Les membres de la MC bénéficient de réductions de 10 à 30% dans les magasins Qualias : Comines, rue de Wervicq 13 Mons, rue des canonniers 1 Mouscron, rue du bas-voisnage 77 Tournai, rue Saint Brice 44 Ath, rue Haute 25

Plus d'infos : contactez le centre d'appel 0800 10 9 8 7 (appel gratuit), passez voir votre conseiller mutualiste ou visitez le site www.mc.be

Chaque membre MC en ordre de cotisation est d'office couvert par l'assurance Hospi solidaire.

La MC vous soutient en vous remboursant 40 euros par an pour l'inscription à un club sportif ou en intervenant dans vos frais de consultations chez un(e) diététicien(ne).

ÇA SE PASSE

Initiation au théâtre à destination d'un large public



Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées, vous propose un atelier de découverte des techniques théâtrales pour développer la confiance en soi, découvrir le plaisir de jouer en se libérant du regard de l'autre et affirmer sa singularité (travail sur le corps, le contact et la voix, prendre conscience des ses mouvements et de ses expressions corporelles, etc.). Les séances se déroulent toutes les deux semaines le vendredi de 16h30 à 18h (sauf pendant les congés scolaires).

Renseignements et inscription auprès d'Emilie Willo, animatrice Altéo Mouscron-Comines : 056 39 15 21 ou alteo.mouscron@mc.be

RENCONTRE

Accessibilité et mobilité pour tous, un défi quotidien ? Un défi à relever !



Se déplacer lorsque l'on est confronté à un handicap peut être un parcours du combattant. A travers un circuit, relevons les difficultés des personnes atteintes d'un handicap et des jeunes parents avec landau. Les remarques seront portées aux autorités communales afin d'améliorer la vie quotidienne de personnes à mobilité réduite.

Intervenants : Alfred Gadenne, bourgmestre de Mouscron, Damien Yserbyt, échevin de la mobilité et Brigitte Aubert, échevine en charge de la politique des 3^{ème} et 4^{ème} âges et des personnes handicapées. En partenariat avec Altéo, mouvement social de personnes malades, valides et handicapées.

Quand ? Le jeudi 22 mars 2012 à 14h.

Lieu ? Départ de l'Hôtel de Ville de Mouscron.

Renseignements : Kader Choukrane au 065 22 02 34.

NOS CENTRES OPTIQUES

Jusqu'à 40% de réductions !



Dans nos magasins d'optique vous bénéficiez de réductions importantes sur les montures et les verres !*
 > 40% pour les moins de 18 ans
 > 30% pour les 18-30 ans
 > 20% pour les plus de 30 ans



Vous avez l'assurance d'être servi par des professionnels de la vision ! Tous nos employés ont un diplôme d'opticien optométriste.

Si vous souhaitez faire contrôler votre vision n'hésitez pas à contacter le magasin le plus proche de chez vous.

Nous vous conseillerons au mieux.

Nos magasins :

Ath - rue haute, 25 - 068 55 33 08.

Comines - rue de Wervicq, 13 - 056 85 32 30.

Mons - rue des Canonniers, 1 - 065 34 24 45.

Mouscron - rue du Bas Voisnage, 77 - 056 56 12 65.

Tournai - rue Saint-Brice, 56 - 069 68 64 94.

*Offre valable pour les membres de la Mutualité chrétienne en ordre d'assurance complémentaire

Cinq bonnes raisons pour affilier votre enfant à la MC

1. Dès son inscription, votre bébé est d'office couvert par l'assurance Hospi solidaire.
2. Votre cotisation d'assurance complémentaire n'augmente pas : votre enfant est couvert gratuitement !
3. Médecin, pédiatre, infirmière, kiné : ses soins vous seront remboursés jusqu'à ses 7 ans !
4. Vous recevez une prime de naissance de 90 euros et des cadeaux de naissances.
5. De nombreux avantages l'attendent en grandissant : avantage sport (aussi pour bébé-nageur), plaines de jeux dès 3 ans (Jeunesse & Santé), séjours de vacances, classes vertes, dentiste, orthodontie, logopédie...



Il vous suffit d'être en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire et de remettre à la MC un extrait d'acte de naissance de votre bébé.